



AR Prefecture

REPUBLIQUE FRANCAISE

PEILLE 00912-20260420-2026\_76-DE  
Recu le 23/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20 avril 2026

**Ville de Peille**

**Département des  
Alpes-Maritimes**

**Arrondissement  
de Nice**

**Délibération  
n°2026\_76**

L'an deux mille vingt-six et le vingt avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le quatorze avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

**Présents** : M. Cyril PIAZZA, Maire; M. Serge CASTAN, Mme Béatrice ELLUL, M. Bernard GIRAUD, Mme Christiane DELAIRE, M. François ALZIARI, Adjoint ; Mme Michelle NOERO, Mme Claire JAKOBSEN, M. Matthieu DURBANO, Mme Julia RANGON, M. Florian LEGOFF, Mme Nicole OUDINOT, Mme Emilie ROSSI PLAZA, M. Damien SCANDOLA, Conseillers Municipaux.

**Ont donné procuration :**

**Nombre de conseillers  
en exercice : 19**

M. Fabien ABBA, Conseiller Municipal à M. Serge CASTAN, Adjoint au Maire

**Nombre de présents :  
14**

M. Adrien ARSENTO, Conseiller Municipal à Mme Christiane DELAIRE, Adjointe au Maire

M. Christophe LERICHE, Conseiller Municipal à M. Damien SCANDOLA, Conseiller Municipal

**Nombre de votants :  
18**

Mme Myriam ALEXANDRE, Conseillère Municipale à Mme Julia RANGON, Conseillère Municipale

**Absente / Excusée** : Mme Anaïs JANEL, Conseillère Municipale

**Secrétaire de séance** : Mme Nicole OUDINOT, Conseillère Municipale

*M. Florian LE GOFF, se retire et ne participe pas au vote.*

**Objet de la délibération** : Désignation du septième administrateur de la Société Publique Locale « Eaux de Peille »

Vu la délibération n°2025\_39 du 11 avril 2025 qui crée la Société Publique Locale « Eaux de Peille »,

Vu le procès-verbal du conseil municipal d'installation du 22 mars 2026, actant l'installation du conseil ;

Vu la nécessité de désigner des membres du conseil municipal de Peille pour être mandataire au conseil d'administration de cette même société,

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :  
- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)  
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives.

**AR Prefecture**

006-210600912-20260420-2026\_76-DE  
Reçu le 23/04/2026

Il est proposé de désigner un septième administrateur de la Société Publique Locale « Eaux de Peille » et de ne pas procéder au vote par scrutin secret et de voter à main levée.

Il est proposé la candidature de :

- M. Florian LE GOFF

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Accepte de désigner M. Florian LE GOFF en tant que septième administrateur de la Société Publique Locale « Eaux de Peille ».

Fait et délibéré en séance le 20 avril 2026

La secrétaire de séance,  
Nicole OUDINOT

Le Maire,  
Cyril PIAZZA



La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :  
- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)  
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives.